

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 23 novembre 2020 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton. *En raison de l'application des mesures sanitaires pour les zones du palier d'alerte rouge en lien avec la pandémie de COVID-19, la séance se tiendra à huis clos. Un enregistrement audio de la séance sera publié sur le site Internet municipal dans les jours qui suivent.*

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, Maire
Mme Christina Béland, conseillère
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Claudette Caron, conseillère

ABSENCE MOTIVÉE :

Mme Francine Buisson, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Benoît Gauthier, directeur général et Mme Odette Villemure, sec.-trésorière adjointe par intérim

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mot de bienvenue du Maire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION

- 3.1 Embauche d'une coordonnatrice aux Loisirs, Culture et Tourisme
- 3.2 Achat d'un panneau de dosage de chlore pour la station de pompage principale
- 3.3 Attestation de fin des travaux pour les projets RIRL-2016-273A et RIRL-2016-273B – Resurfacement du Chemin des Loisirs et reconstruction du ponceau F-7006
- 3.4 Approbation d'un compte de Pluritec pour des services professionnels pour le Parc nature et culture
- 3.5 Achat d'un poste informatique pour la coordonnatrice aux Loisirs, Culture et Tourisme
- 3.6 Achat de piles rechargeables pour les lanternes de Noël
- 3.7 Demande de versement de la subvention du Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mot de bienvenue du Maire

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Claudette Caron, siège no. 5

Lucie Hamelin, siège no. 2

Christina Béland, siège no. 1

Benoît Gauthier, directeur général

Odette Villemure secrétaire-trésorière adjointe par intérim

Robert Gauthier, maire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-11-265

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION

3.1 EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE AUX LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE AUX LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

ATTENDU que la Municipalité a procédé à l'affichage du poste de coordonnateur (trice) aux Loisirs, Culture et Tourisme entre le 8 octobre et le 5 novembre 2020;

ATTENDU que la Municipalité a reçu neuf candidatures pour le poste;

ATTENDU que cinq candidats ont été rencontrés en entrevue;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines.

RÉSOLUTION 2020-11-266

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'EMBAUCHER madame Josée Wingen pour occuper le poste de coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme. Madame Wingen entrera en poste le 30 novembre prochain.

Adoptée

3.2 ACHAT D'UN PANNEAU DE DOSAGE DE CHLORE POUR LA STATION DE POMPAGE PRINCIPALE

ACHAT D'UN PANNEAU DE DOSAGE DE CLORE POUR LA STATION DE POMPAGE PRINCIPALE

ATTENDU qu'il a été constaté que le panneau de dosage de l'hypochlorite de sodium montre des signes de dégradation des pièces qui composent le panneau par dessèchement des composantes en pvc causé par le chlore.

ATTENDU que son remplacement doit être fait dans les meilleurs délais afin de prévenir un arrêt des opérations à la station de pompage principale.

ATTENDU qu'un prix a été demandé au fournisseur de cette pièce d'équipement.

RÉSOLUTION 2020-11-267

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le contrat pour la fourniture d'un panneau pour le dosage de l'hypochlorite de sodium pour la station de pompage principale à Chemaction au montant de 2 600\$ plus taxes.

Adoptée

3.3 ATTESTATION DE FIN DES TRAVAUX POUR LES PROJETS RIRL-2016-273A ET RIRL-2016-273B – RESURFAÇAGE DU CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

ATTESTATION DE FIN DES TRAVAUX POUR LES PROJETS RIRL-2016-273A et RIRL-2016-273B – RESURFAÇAGE DU CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a fait réaliser des travaux de resurfaçage du tronçon 45 du chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 au mois de juin 2019;

ATTENDU que le 28 février 2017, le ministre des Transport du Québec a annoncé une aide financière de 3 424\$ à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour l'élaboration des plans et devis pour le projet de resurfaçage du Chemin des Loisirs (dossier RIRL-2016-273A);

ATTENDU que par la résolution 2017-02-47, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a mandaté l'ingénieur de la MRC de Maskinongé pour élaborer les plans et devis pour ce projet;

ATTENDU que le 16 mai 2019, le ministre des Transport du Québec a annoncé une aide financière de 260 100\$ pour le resurfaçage du tronçon 45 du chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006 (dossier RIRL 2016-273B);

ATTENDU que par la résolution 2018-07-202, la municipalité de Saint-Élie-de Caxton a octroyé le contrat de resurfaçage du tronçon 45 du chemin des Loisirs et de la reconstruction du ponceau F-7006 à Eurovia Québec Construction Inc. à la suite d'un appel d'offres public sur le site SEAO;

ATTENDU que le 16 juillet 2019, l'ingénieur de la MRC de Maskinongé mandaté par la Municipalité a émis le certificat de réception provisoire des ouvrages;

ATTENDU que des travaux correcteurs au ponceau F-7006 ont été exécutés par l'entrepreneur en septembre 2020;

ATTENDU que l'avis de conformité des travaux a été émis par l'ingénieur de la MRC de Maskinongé le 18 novembre 2020 et que le certificat de réception définitive des ouvrages a été signé par l'entrepreneur, l'ingénieur et la Municipalité.

RÉSOLUTION 2020-11-268

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE TRANSMETTRE au ministère des Transports du Québec les redditions de compte pour les travaux réalisés pour les projets RIRL-2016-273A (élaboration des plans et devis pour le resurfaçage du chemin des Loisirs) et RIRL-2016-273B (resurfaçage du chemin des Loisirs et reconstruction du ponceau F-7006).

DE RÉCLAMER au ministère des Transports, le versement de l'aide financière accordée pour ces deux projets, soit 3 424\$ pour le projet RIRL-2016-273A et 260 100\$ pour le projet RIRL-2016-273B.

D'AUTORISER le directeur général à signer tous les documents requis pour lesdites redditions de comptes et demandes de versement d'aide financière.

Adoptée

3.4 APPROBATION D'UN COMPTE DE PLURITEC POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PARC NATURE ET CULTURE

APPROBATION D'UN COMPTE DE PLURITEC POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PARC NATURE ET CULTURE

ATTENDU que la Municipalité a octroyé à Pluritec Ingénieurs Conseils un contrat de services professionnels pour les plans et devis en ingénierie du Parc nature et culture le 4 mai 2020 (résolution 2020-05-127);

ATTENDU que le 15 juillet 2020, Pluritec a émis une facture pour des services professionnels reliés au contrat du Parc nature et culture (facture 203260), mais que ce compte n'a jamais été approuvé ni payé;

ATTENDU que pour remédier à la situation, ledit compte doit être approuvé pour en autoriser le paiement.

RÉSOLUTION 2020-11-269

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'APPROUVER le compte de Pluritec Ingénieurs Conseils (facture 203260 du 15 juillet 2020) au montant de 7 165,00\$, plus taxes, pour des services professionnels dans le cadre du projet de Parc nature et culture.

Adoptée

3.5 ACHAT D'UN POSTE INFORMATIQUE POUR LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

ACHAT D'UN POSTE INFORMATIQUE POUR LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

ATTENDU qu'il faut remplacer les postes informatiques qui ont atteint leur durée de vie utile, dont celui de l'employée qui occupera le poste de coordonnatrice des Loisirs, Culture et Tourisme;

ATTENDU que la Municipalité privilégie l'achat d'ordinateur portable pour tous les postes où les employés, en raison de la pandémie de COVID-19, sont susceptibles de devoir faire du télé travail;

ATTENDU que des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs.

INFOTECK – Service Affaires	1 423.80\$ av. tx
ORDIPLUS Informatique	1 133.94\$ av. tx

RÉSOLUTION 2020-11-270

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le contrat de la fourniture d'un poste informatique et ses accessoires à OrdiPlus Informatique, au montant de 1 133,94\$ avant taxes.

Adoptée

3.6 ACHAT DE PILES RECHARGEABLES POUR LES LANTERNES DE NOËL

ACHAT DE PILES RECHARGEABLES POUR LES LANTERNES DE NOËL

ATTENDU que la Municipalité s'apprête à installer les décorations de Noël sur l'avenue Principale;

ATTENDU que les piles rechargeables des lanternes doivent être remplacées pour permettre leur installation.

RÉSOLUTION 2020-11-271

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le contrat de la fourniture de 28 piles rechargeables pour les lanternes de Noël à Équipements G.M. 9144-7961 QC Inc. au montant de 1 157,50\$ taxes incluses.

Adoptée

3.7 DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

RÉSOLUTION 2020-11-272

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton approuve les dépenses d'un montant minimum de 20 000.00 \$ à être précisé, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune questions ni suggestions reçues de la part du public.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christina Béland propose de lever l'assemblée à 19h20.

Robert Gauthier, maire

Odette Villemure
Secrétaire-trésorière adjointe par intérim